



Peut-on fumer dans son bureau

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 1er février 2007

Peut-on fumer dans son bureau si il est individuel et si ça ne derange personne dans les locaux ?

Réponse :

- [Circulaire du Ministre de la santé](#) : L'interdiction de fumer s'applique également aux locaux de travail, aux salles de réunion ou de formation mais aussi aux bureaux, même occupés par une seule personne, dans la mesure où plusieurs personnes y ont accès, notamment le personnel d'entretien .